Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900906-20260327-202623-DE

COMMUNE DE KERLAZ

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars, à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de KERLAZ, dûment convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Ludovic QUELENNEC, Maire.

Présents : 12

Ludovic QUELENNEC, Béatrice QUEFFELEC, Anthony JAIN, Sylvie LE COZ, Mathieu HENRY, Blandine LE ROY, Laurent LANCIEN, Audrey CELTON, Isabelle ALLAIN, Johan FLOCHLAY, Marie Thérèse HERNANDEZ, Xavier LERAY,

Absents excusés : 03

Fanny RENAUD pouvoir à Béatrice QUEFFELEC, Quentin DELCLOY pouvoir à Ludovic QUELENNEC, Alice BLAIMONT

Votants : 14

Secrétaire de séance :
Blandine LE ROY

Délibération N° 2026 -23 :
Commission d'appel d'offres

Rapporteur : Ludovic QUELENNEC

Conformément à la réglementation, il est proposé de créer la commission d'appels d'offres comme suit :

Président : Monsieur le Maire : Ludovic QUELENNEC
3 titulaires :

- Xavier LERAY
- Béatrice QUEFFELEC
- Anthony JAÏN

3 suppléants :

- Marie Thérèse HERNANDEZ
- Blandine LE ROY
- Audrey CELTON

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable à la Commission d'Appel d'Offres.

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900906-20260327-202623-DE

Fait et délibéré le 27 mars 2026

Le Maire,
Ludovic QUELENNEC

Le secrétaire de séance,
Blandine LE ROY

MAIRIE DE KERLAZ
29 (Finistère)